



Déclaration des membres du CE

Du sud-est CSF

“Vous n’êtes rien dans ce magasin”, tels sont les propos du directeur de Market Nice Gorbella à un des élus CGT le 02 décembre 2016.

Nous rappelons à ce directeur que la CGT représente, en effet, seulement 80 % des employés de Nice Gorbella.

Cette réflexion n’est pas une simple anecdote mais reflète l’état d’esprit de la direction de toute la région du sud-est envers la CGT.

Pendant les élections professionnelles, rien n’a été épargné à la CGT afin d’essayer de la faire disparaître :

- Pression afin qu’aucune liste CGT ne soit présente dans certains établissements (Pont Saint Esprit, Le Tignet, Nice Saint André, Mèze, Sète etc..)

- Mise en place de listes pour les autres organisations syndicales (Pertuis, Trets, Pont Saint Esprit, Nice Gorbella, Pierrelatte, Marseille Schuman, Marseille Tasso, Mougins Refuges etc..)

- Mutation de certains agents de maîtrise dans des établissements où la CGT présente des candidats afin qu’ils ne soient pas élus (Montélimar).

- Mise en place par FO de candidats non volontaires et parfois syndiqués à la CGT dans de multitudes de magasin (Salon de Provence, Cannes, Marseille Schuman, Marseille Saint Barnabé).

- Mise en place par SUD de candidats non volontaires et parfois syndiqués à la CGT (Nice Mont Boron, Mougins Refuges etc..)

Plusieurs salariés ont dû faire un courrier pour se retirer de la liste FO et de la liste SUD car ils ne souhaitent pas se présenter avec des syndicats qui ne représentent pas leur valeur.

Malgré tous ces stratagèmes, avec 4 postes en CE et près de 30 % de voix, la CGT a déjoué tous les pronostics.

L'alliance FO, CFDT, CFTC, SUD, CFE-CGC, étaient tellement sûrs de leur stratagème qu'un des syndicats affirme même dans un de leur tract post élection que la CGT à Carrefour Market du sud-est était un syndicat à la dérive. Ce syndicat se gloussant même dans ce tract que de nombreux syndiqués et délégués syndicaux quittaient la CGT.

Pour rappel, depuis 2012, c'est la CGT qui a décidé de se séparer de certains élus (Nice Gorbella, de Montpellier Croix d'argent, de Bagnols sur Cèze et de Marseille St Barnabé entre autre) qui font des attestations pour l'employeur et/ou qui se servent de leur heure de délégation pour faire des photos, partir en vacances en Italie ou pour aller chez le coiffeur.

Quant au supposé départ de nombreux syndiqués, nous sommes fiers de vous rappeler que depuis 2012 plusieurs dizaines de salariés de Market nous rejoignent chaque année.

La CGT tiens à remercier l'ensemble des salariés des Carrefour Market du sud-est d'avoir voté massivement pour les listes comité d'établissement et délégués du personnel CGT aux dernières élections professionnelles et d'avoir fait ainsi mentir les syndicats proches de la direction.

Avec 4 postes en CE et près de 30 % de voix, la CGT reste un syndicat incontournable de la vie de notre entreprise tant au niveau régionale (2ème position) que nationale (1 ère position).

Concernant le 3ème collège, la CGT a alerté la direction depuis de nombreuses années qu'elle ne laisserait plus siéger les directeurs de magasins au comité d'entreprise.

Malgré notre mise en garde, les syndicats maison (FO, SUD, CFDT, CFTC et CFE-CGC) ont signé un protocole d'accord préélectoral autorisant des salariés assimilés à l'employeur à être membres du CE.

La CGT a initié des procédures judiciaires dans les 9 comités d'établissement pour dénoncer l'élection des directeurs.

Le tribunal d'instance de Saint Omer a confirmé le 1^{er} décembre 2016 que les directeurs sont bien des salariés assimilés à l'employeur et qu'ils n'ont pas leur place au sein des instances représentatives du personnel.

Dans l'attente des délibérations des autres tribunaux et notamment du tribunal d'instance de Salon de Provence, la CGT rappelle que dans le sud-est, un directeur est élu au comité d'établissement alors qu'il a été condamné le 20 mars 2014 car « *son attitude enfreint de manière caractérisée l'interdiction posée à tout employeur par l'article L.2114-7 du code de travail d'utiliser tout moyen de pression en faveur ou à l'encontre d'une organisation syndicale (la CGT) »* ».

FO, CFDT, CFTC, CFE-CGC, SUD, direction peuvent continuer à écarter la CGT de toutes les instances du sud-est, aucun membre CGT élu dans les 22 magasins en CHSCT, comme vous l'avez fait en 2015 faisant fi de notre représentativité.

FO, CFDT, CFE-CGC, direction, peuvent continuer à écarter la CGT de toutes les commissions du comité d'entreprise comme vous venez de le faire en novembre 2016 faisant fi de notre représentativité.

FO, CFDT, CFTC, SUD, CFE-CGC, direction, peuvent continuer à s'unir afin d'essayer de faire disparaître la CGT dans le sud-est :

-Ces syndicats et la direction, semblent oublier que la CGT est un syndicat de lutte et indépendant reconnu par plusieurs centaines de salariés de Market dans le sud-est.

Nous sommes fiers de lutter, nous sommes fiers d'être à la CGT.